

Zeitschrift: Berichte der Schweizerischen Botanischen Gesellschaft = Bulletin de la Société Botanique Suisse

Herausgeber: Schweizerische Botanische Gesellschaft

Band: 32 (1923)

Heft: 32

Vereinsnachrichten: Rapport de la commission de vérification des comptes de la Société Botanique Suisse pour 1921

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rapport de la commission de vérification des comptes de la Société Botanique Suisse pour 1921.

Les soussignés ont examiné les comptes de 1921 présentés par Monsieur le professeur Paul Cruchet et soldant par un déficit de caisse de fr. 365.91; la fortune nette de la Société étant de fr. 2234.09; après avoir effectué le pointage avec les pièces justificatives, les soussignés ont trouvé la comptabilité parfaitement en ordre et ils proposent d'en donner décharge au caissier.

Le caissier a également soumis les comptes pour le premier trimestre 1922 à titre de renseignement, ces comptes devant se boucler dorénavant seulement le 31 décembre. Il en ressort que la fortune nette de la Société au 30 juin 1922 est de fr. 5841.80, fonds de réserve compris.

Lausanne, le 4 août 1922.

La commission de vérification des comptes:

A. MAILLEFER.
C. KOLLMUS-STÆGER.